L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 4 NOVEMBRE, 1884. 58eme Annee.

[illegible]

BAYERN, SAMUEL—
Taxe de 1882, montant à.....$2 00
Taxe de 1883, montant à.....3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salomon Napoléon, Commune et la Nouveau Canal, désigné comme l'Ilet No. 791.

DE LISLE, MME L. C.—
Taxe de 1883, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Johnson, Treves Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 12 du Ilet No. 826, le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 120 pieds.

DERELING, HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Taxe de 1883, montant à.....4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pauline, Clio, Erato et St. Charles, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'Ilet No. 127, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent ensemble 42 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 130 pieds.

ELLISON, VVE HERMINE—
Taxe de 1883, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salomon, Clio et D'Hémecourt, désigné comme l'Ilet No. 690.

ELLISON, VVE HERMINE—
Taxe de 1883, montant à.....$1 80
Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Philippa, Lafayette et Clio, désigné comme le demi lot Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 239, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Lafayette sur 79 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Liberté et Philippa.

ELMER, JACOB—
Taxe de 1882, montant à.....$4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, le Nouveau Canal, les rues Willow et Euphrosine, désignés comme lots Nos. 6 et 8 de l'Ilet No. 425, les dit lots Nos. 5 et 6 mesurent 64 pieds de face au Nouveau Canal sur une profondeur de 127 pieds.

EDWARDS, JAMES—
Taxe de 1883, montant à.....$26 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Clio, Erato et St. Charles, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'Ilet No. 127, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent ensemble 42 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 130 pieds.

ELLISON, VVE HERMINE—
Taxe de 1883, montant à.....$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hennen, Carondelet, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 299, les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent ensemble 40 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds.

FARRELL, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 80
Taxe de 1883, montant à.....2 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Philippa, Lafayette et Clio, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 239, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Lafayette sur 79 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Lafayette et Liberté.

FITZPATRICK, MME JNO.—
Taxe de 1883, montant à.....$10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Basein, Girod et Julie, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 209; le dit lot No. 15 mesure 42 pieds de face à la rue Basin sur une profondeur de 128 pieds.

FITZPATRICK, MME JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Bertrand, Perdido et Poydras, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'Ilet No. 307; le dit lot No. 1 mesure 29 pieds de face à la rue Bertrand sur une profondeur de 101 pieds d'un côté et 106 pieds de l'autre côté.

FLORAT, JULES A.—
Taxe de 1883, montant à.....90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dugré, Gayoso, Perrilat et Fellicité, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'Ilet No. 625; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent ensemble 90 pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 144 pieds 6 pouces.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 227; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Gravier et Miro.

FORMAN, B. R—
Taxe de 1883, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, le Nouveau Canal, les rues Willow et Euphrosine, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 425, les dit lots Nos. 5 et 6 mesurent 64 pieds de face au Nouveau Canal sur une profondeur de 127 pieds.

FORSAY, J. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 60
Taxe de 1883, montant à.....1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Bandin, Bernadotte et le Nouveau Canal, désignés comme deux tiers de l'Ilet No. 830.

FORSAY, J. M. ET HENRY BIER—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Bandin, Bernadotte et le Nouveau Canal, désignée comme deux tiers de l'Ilet No. 830.

FORSAY, J. M. ET HENRY BIER—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Bandin, Bernadotte et le Nouveau Canal, désignée comme deux tiers de l'Ilet No. [illegible].

FARRELL, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$9 80
Taxe de 1883, montant à.....9 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Philippa, Lafayette et Clio, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 239, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Lafayette sur 79 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Liberté et Philippa.

FITZPATRICK, MME JOHN—
Taxe de 1883, montant à.....$26 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Willow, Chartres et Perdido, désigné comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 239; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Lafayette sur 79 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Lafayette et Liberté.

FITZPATRICK, MME JNO.—
Taxe de 1883, montant à.....$10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Willow, Cyprès et Lafayette, désignés comme lots Nos. 19 et 18 de l'Ilet No. 427; les dits lots Nos. 12 et 18 mesurent 62 pieds de face à la rue Cyprès sur une profondeur de 100 pieds.

FITZPATRICK, JAS.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Poydras, désigné comme le lot No. 2 de l'Ilet No. 66, le dit lot No. 2 mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 120 pieds.

FITZPATRICK, VVE JAS.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Bertrand, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 307; le dit lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Bertrand sur une profondeur de 101 pieds d'un côté et 106 pieds de l'autre côté.

FLORAT, JULES A.—
Taxe de 1883, montant à.....90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dugré, Gayoso, Perrilat et Fellicité, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'Ilet No. 625; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent ensemble 90 pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 144 pieds 6 pouces.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 227; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Gravier et Miro.

FORMAN, B. R—
Taxe de 1883, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Priour, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 31 de l'Ilet No. 578; le dit lot No. 31 mesure 29 pieds de face à la rue Rochebleve sur une profondeur de 117 pieds.

FIRST DRAINING DIST. CO.—
Taxe de 1882, montant à.....$8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Napoléon, Alexandre, Clinos et D'Hémecourt, désigné comme l'Ilet No. 736.

FINNEGAN, W. H.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 80
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme les Nos. 6 de l'Ilet No. 227, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Gravier et Miro.

FORMAN, B. R—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, le Nouveau Canal, les rues Willow et Euphrosine, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 425, les dit lots Nos. 5 et 6 mesurent 64 pieds de face au Nouveau Canal sur une profondeur de 127 pieds.

FORSAY, J. M. ET HENRY BIER—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
La moitié d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marat, Olympe, Gasquet et Canal, désigné comme la moitié de l'Ilet No. 848.

FARRELL, MME ANNA—
Taxe de 1883, montant à.....$9 60
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, St. Patrick, Bandin, Bernadotte et le Nouveau Canal, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 494, les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent ensemble 92 pieds de face à la rue Bernadotte sur 94 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 forment l'encoignure des rues Lafayette et Roman

FISCHER, CHAS—
Taxe de 1883, montant à.....45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roche-bleve, Dorgenois, Gilbert et Poydras, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 578, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue D'Hémecourt sur une profondeur de 65 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dorgenois et Julie.

FITZPATRICK, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.....$9 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Willow, Chartres et Perdido, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 239, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Lafayette sur 79 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Lafayette et Liberté.

FITZPATRICK, MME JNO—
Taxe de 1883, montant à.....$6 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Willow, Cyprès et Lafayette, désignés comme lots Nos. 19 et 18 de l'Ilet No. 427; les dits lots Nos. 12 et 18 mesurent 62 pieds de face à la rue Cyprès sur une profondeur de 100 pieds.

FLEVAY, JNO. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 60
Taxe de 1883, montant à.....2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Priour, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 494; le dit lot No. 19 mesure 36 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 100 pieds.

FORGAY, J. M. ET HENRY BIER—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernadotte, Baudin et le Nouveau Canal, désignée comme la moitié du triangle No. 838.

FELCHER, N. C.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme les Nos. 6 de l'Ilet No. 227, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Gravier et Miro.

FORRESTER, THOS—
Taxe de 1882, montant à.....$21 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Water, Notre Dame et Julie désignés comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 17 A; le dit lot No. 3 mesure 24 pieds 9 pouces de face à la rue Delta sur une profondeur de 125 pieds.

FLEMING, JNO. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$18 00
Taxe de 1883, montant à.....15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situées dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peters, Commune, St. Joseph et Julie, désignés comme les lots Nos. 21 et 22 de l'Ilet No. 54, les dits lots Nos. 21 et 25 mesurent 65 pieds 3 pouces de face à la rue Peters sur une profondeur de 57 pieds, les dits lots Nos. 21 et 22 forment l'encoignure des rues Peters et Julie.

FOX, MME MARIE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Thalie et Gravier, désigné comme le lot No. 14 de l'Ilet No. 490; le dit lot No. 14 mesure 86 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Magnolia et Erato.

FARRELL, J. D—
Taxe de 1882, montant à.....$11 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans la première district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Calliope, Magnolia, Clara et Euphrosine, désigné comme le lot No. 18 de l'Ilet No. 491, le dit lot No. 18 forme 7 pouces de face à la rue Euphrosine sur une profondeur de 98 pieds, le dit lot No. 18 forme l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine.

FINNEY, JOHN No. 1—
Taxe de 1883, montant à.....$60 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Willow, Chartres et Perdido, désigné comme les lots Nos. 2 et 3 de l'Ilet No. 430; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent ensemble 64 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 100 pieds.

FITZPATRICK, MME JNO—
Taxe de 1883, montant à.....$6 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Willow, Cyprès et Lafayette, désignés comme lots Nos. 19 et 18 de l'Ilet No. 427; les dits lots Nos. 12 et 18 mesurent 62 pieds de face à la rue Cyprès sur une profondeur de 100 pieds.

FITZPATRICK, VVE JAS.—
Taxe de 1883, montant à.....$2 40
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Bertrand, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 2 de l'Ilet No. 307; le dit lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Bertrand sur une profondeur de 101 pieds d'un côté et 106 pieds de l'autre côté.

FLORAT, JULES A.—
Taxe de 1883, montant à.....90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dugré, Gayoso, Perrilat et Fellicité, désignés comme lots Nos. 11, 12 et 13 de l'Ilet No. 625; les dits lots Nos. 11, 12 et 13 mesurent ensemble 90 pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 144 pieds 6 pouces.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 227; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Gravier et Miro.

FORMAN, B. R—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Priour, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 31 de l'Ilet No. 578; le dit lot No. 31 mesure 29 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 117 pieds.

FALLENDER, MME ANNA—
Taxe de 1883, montant à.....$9 60
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, St. Patrick, Bandin, Bernadotte et le Nouveau Canal, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 494, les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent ensemble 92 pieds de face à la rue Bernadotte sur 94 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 forment l'encoignure des rues Lafayette et Roman

FINNEGAN, W. H—
Taxe de 1882, montant à.....$6 80
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme les Nos. 6 de l'Ilet No. 227, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Gravier et Miro.

FORRESTER, THOS—
Taxe de 1883, montant à.....$21 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Water, Notre Dame et Julie désignés comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 17 A; le dit lot No. 3 mesure 24 pieds 9 pouces de face à la rue Delta sur une profondeur de 125 pieds.

FARRELL, MME THEIMOTHE—
Taxe de 1883, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Priour, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 31 de l'Ilet No. 578; le dit lot No. 31 mesure 29 pieds de face à la rue Lafayette sur 117 pieds de profondeur.

FIRST DRAINING DIST. CO.—
Taxe de 1883, montant à.....$8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Napoléon, Alexandre, Clinos et D'Hémecourt, désigné comme l'Ilet No. 736.

FINNEGAN, W. H—
Taxe de 1883, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 227, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Gravier et Miro.

FISCHER, CHAS—
Taxe de 1883, montant à.....45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roche-bleve, Dorgenois, Gilbert et Poydras, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 578, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue D'Hémecourt sur une profondeur de 65 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dorgenois et Julie.

FITZPATRICK, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.....$9 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Willow, Chartres et Perdido, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 239, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Lafayette sur 79 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Lafayette et Liberté.

FITZPATRICK, MME JNO—
Taxe de 1883, montant à.....$6 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Willow, Cyprès et Lafayette, désignés comme lots Nos. 19 et 18 de l'Ilet No. 427; les dits lots Nos. 12 et 18 mesurent 62 pieds de face à la rue Cyprès sur une profondeur de 100 pieds.

FLEVAY, JNO. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 60
Taxe de 1883, montant à.....2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Priour, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 494; le dit lot No. 19 mesure 36 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 100 pieds.

FORGAY, J. M. ET HENRY BIER—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bernadotte, Baudin et le Nouveau Canal, désignée comme la moitié du triangle No. 838.

FELCHER, N. C.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme les Nos. 6 de l'Ilet No. 227, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Gravier et Miro.

FINNEY, JNO., No. 2—
Taxe de 1882, montant à.....$24 00
Taxe de 1883, montant à.....24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Romparts, Bienville, Basin et Conti, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 296; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Basin sur une profondeur de 100 pieds.

FINNEY, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$7 20
Taxe de 1883, montant à.....7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Romparts, Basin, Lafayette et Peydras, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 296; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Peydras sur une profondeur de 100 pieds.

FOLWELL, MME JULIE—
Taxe de 1883, montant à.....$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Patrick, Bandin, Bernadotte et le Nouveau Canal, désignés comme deux tiers de l'Ilet No. [illegible].

FARRELL, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.....$9 80
Taxe de 1883, montant à.....9 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Philippa, Lafayette et Clio, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 239, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Lafayette sur 79 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Liberté et Philippa.

FITZPATRICK, MME JNO—
Taxe de 1883, montant à.....$10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Willow, Cyprès et Lafayette, désignés comme lots Nos. 19 et 18 de l'Ilet No. 427; les dits lots Nos. 12 et 18 mesurent 62 pieds de face à la rue Cyprès sur une profondeur de 100 pieds.

FLEVAY, JNO. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 60
Taxe de 1883, montant à.....2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Priour, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 494; le dit lot No. 19 mesure 36 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 100 pieds.

FORGAY, J. M. ET HENRY BIER—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme les Nos. 6 de l'Ilet No. 227, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Gravier et Miro.

FORRESTER, THOS—
Taxe de 1882, montant à.....$21 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delta, Water, Notre Dame et Julie désignés comme le lot No. 3 de l'Ilet No. 17 A; le dit lot No. 3 mesure 24 pieds 9 pouces de face à la rue Delta sur une profondeur de 125 pieds.

FARRELL, MME THEIMOTHE—
Taxe de 1883, montant à.....$1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Priour, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 31 de l'Ilet No. 578; le dit lot No. 31 mesure 29 pieds de face à la rue Lafayette sur 117 pieds de profondeur.

FALLENDER, MME ANNA—
Taxe de 1883, montant à.....$9 60
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, St. Patrick, Bandin, Bernadotte et le Nouveau Canal, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'Ilet No. 494, les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent ensemble 92 pieds de face à la rue Bernadotte sur 94 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 forment l'encoignure des rues Lafayette et Roman

FINNEGAN, W. H—
Taxe de 1882, montant à.....$6 80
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désigné comme les Nos. 6 de l'Ilet No. 227, le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 150 pieds, le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Gravier et Miro.

FISCHER, CHAS—
Taxe de 1883, montant à.....45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roche-bleve, Dorgenois, Gilbert et Poydras, désignés comme les lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 578, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue D'Hémecourt sur une profondeur de 65 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dorgenois et Julie.

FITZPATRICK, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.....$9 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Willow, Chartres et Perdido, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 239, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 56 pieds de face à la rue Lafayette sur 79 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Lafayette et Liberté.

FITZPATRICK, MME JNO—
Taxe de 1883, montant à.....$6 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clara, Willow, Cyprès et Lafayette, désignés comme lots Nos. 19 et 18 de l'Ilet No. 427; les dits lots Nos. 12 et 18 mesurent 62 pieds de face à la rue Cyprès sur une profondeur de 100 pieds.

FLEVAY, JNO. F.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 60
Taxe de 1883, montant à.....2 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Roman, Priour, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 494; le dit lot No. 19 mesure 36 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 100 pieds.

FORGAY, J. M. ET HENRY BIER—
Taxe de 1882, montant à.....90c
Taxe de 1883, montant à.....90c
Un certaine portion de terre, ensemble avec les amé